



NOS CAUSERIES

La Société des Arts, Sciences et Lettres a repris la série de ses causeries du samedi. Tous les membres de la Société sont invités à assister à ces "séances d'études" et à s'y faire accompagner d'un ou de deux amis.

Ces petites causeries intimes, sur des sujets variés et pratiques, peuvent être profitables à tous. Elles ouvrent toutes sortes d'horizons nouveaux, prêtent à maintes suggestions, à force renseignements, car chaque causerie, qui ne doit pas durer plus que vingt minutes, est suivie d'une discussion générale sur le sujet traité, lequel donne lieu, souvent, à d'heureux dérivatifs.

Plusieurs causeurs se sont inscrits durant le mois de janvier; nous citons, entre autres, M. Evariste Brassard, avocat, du Bureau des droits sur les successions, qui a traité de la loi sur ces impôts qui donnent à la province un si appréciable revenu; M. Jos-G. Blais, Surintendant des succursales de la Banque Nationale, qui a parlé du devoir que devraient se faire tous les Canadiens français d'encourager d'abord les banques canadiennes-françaises. On conçoit que ce sujet touchant l'encouragement des nôtres peut donner lieu à beaucoup d'utiles considérations; c'est un beau thème qui mérite d'être sérieusement et fréquemment étudié.

Ces causeries du samedi de la Société des Arts, Sciences et Lettres se continueront aussi régulièrement que possible en mars, avril et mai.